

REPUBLIQUE DU BENIN



**ASSEMBLEE NATIONALE**

*Huitième législature*

**CEREMONIE D'OUVERTURE SOLENNELLE DE LA  
PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE  
NATIONALE POUR L'ANNEE 2022**

**PROJET DE DISCOURS DE MONSIEUR LE  
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE,**

*Porto-Novo, le 14 avril 2022*

- **Madame et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;**
- **Madame et Messieurs les membres de la Conférence des Présidents ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Honorables Députés à l'Assemblée nationale, chers collègues ;**
- **Madame le Préfet du Département de l'Ouémé ;**
- **Monsieur le Maire de la ville de Porto-Novo ;**
- **Messieurs le Directeur de Cabinet du Président de l'Assemblée Nationale et son adjoint ;**
- **Messieurs le Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale et son adjoint ;**
- **Mesdames et Messieurs les directeurs techniques, assimilés et leurs adjoints ;**
- **Monsieur le Commandant du Groupe de sécurité de l'Assemblée nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers techniques et Chargés de missions du Président de l'Assemblée nationale ;**

- **Mesdames et Messieurs les chefs de service, de division et assimilés ;**
- **Mesdames et Messieurs de la presse ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

J'ai l'immense bonheur de m'adresser à vous à l'occasion de la présente cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale pour le compte de l'année 2022 et il me plait de vous saluer avec la solennité qui sied en pareille circonstance.

En effet, c'est toujours avec un réel plaisir que je vous retrouve et je voudrais rendre grâce à l'Eternel, le Tout-Puissant et le Très-Miséricordieux, de nous avoir préservés et de toujours nous inspirer, surtout en cette période de Carême pour les Chrétiens et de Jeûne pour les Musulmans, période généralement consacrée à d'intenses prières et à de profondes méditations. Puissent la foi de chacun d'entre nous et l'observance effective des diverses prescriptions qui y sont attachées être sources de bénédictions divines pour notre pays, pour chaque Béninoise et pour chaque Béninois.

**Honorables Députés et chers collègues,**

Après trois (03) mois de vacances parlementaires bien méritées au regard du travail combien appréciable que nous avons abattu au cours de la deuxième session ordinaire de l'année 2021, nous voici de nouveau réunis dans cet hémicycle ce jour, jeudi 14 avril 2022, pour poursuivre ensemble, avec un esprit de responsabilité et dans une ambiance de convivialité, la mission régalienne que le Peuple souverain a bien voulu nous confier. Oui, nous nous retrouvons à nouveau, pour poursuivre la marche exaltante de notre législature à conforter et à moderniser le fonctionnement de l'institution parlementaire mais aussi et surtout à doter notre pays de lois qui favorisent le développement et qui accompagnent les réformes pertinentes et courageuses visant à améliorer la gouvernance de notre cher pays, le Bénin.

Qu'il vous souvienne chers collègues, qu'au cours de la dernière session, nous avons, entre autres, voté deux (02) lois de finances (dont une rectificative) et huit (08) lois ordinaires d'une importance capitale, dont la loi-cadre sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels en République du Bénin, la loi portant code de l'administration territoriale et la loi portant protection du patrimoine culturel en République du Bénin pour ne citer

que celles-là. Dans le rapport périodique que je soumettrai incessamment à votre aimable appréciation, je reviendrai plus en détail sur le bilan de toutes les activités que nous avons menées, ensemble ou parfois au nom de notre commune institution, pendant la période du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022.

Cependant il n'est pas superflu de rappeler que la 2<sup>e</sup> session ordinaire de l'année est également appelée session budgétaire. C'est au cours de cette session que l'Assemblée Nationale a donné au Chef de l'exécutif les moyens dont il a besoin pour mener à bien sa politique. Ainsi faisant, nous avons voté en équilibre le 9 décembre 2021, la Loi n° 2021-016 du 23 décembre 2021 portant loi de finances pour la gestion 2022 un budget équilibré en ressources et en charges à la somme de 2.541 milliards 203 millions de francs CFA représentant la part de 2022 accordée au Gouvernement pour la réalisation de son PAG 2.

### **Honorables Députés et chers collègues,**

Comme vous le savez, la présente session s'ouvre dans une conjoncture particulièrement difficile, complexe et préoccupante. En effet, à l'instar d'autres pays de la sous-

région et même à l'international, alors que le Bénin faisait déjà héroïquement face aux effets pervers et conjugués de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 d'une part, et des attaques liées à l'extrémisme violent dans certains Etats voisins et même à ses propres frontières septentrionales, d'autre part, il s'est trouvé brutalement confronté, comme la plupart des autres pays de la planète, à une hausse généralisée et parfois exponentielle des prix de tous les biens et services de base. Cette nouvelle crise est l'une des conséquences majeures du conflit en cours depuis le 24 février 2022, entre la Fédération de Russie et l'Ukraine.

Face à cette malheureuse situation dont il est difficile de prévoir les rebondissements et la fin, il y a lieu de se préoccuper du sort des pays comme le Bénin, déjà éprouvés par la pauvreté et la précarité découlant de la non-satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme.

Il est évident que sous l'action croisée de cet affrontement et de ses conséquences collatérales, les coûts des hydrocarbures, de l'énergie, des intrants agricoles, du fret maritime, du blé et de nombreux produits industriels, mais aussi ceux des céréales cultivées localement mais avec des intrants agricoles importés, seront de plus en plus élevés

et de plus en plus difficiles à supporter par les économies des pays en développement. Il est donc à souhaiter que cette grave crise trouve le plus rapidement possible une issue, afin d'abrèger les difficultés supplémentaires qu'elle a occasionnées.

C'est le lieu d'adresser, au nom de l'Assemblée nationale, mes sincères félicitations au Président de la République, Chef de l'Etat et Chef du gouvernement, Monsieur Patrice TALON, ainsi qu'à l'ensemble des membres de son gouvernement, pour leur gestion efficiente de toutes ces crises. C'est aussi le lieu pour la Représentation nationale de prendre l'engagement solennel, de soutenir et d'accompagner toutes les initiatives qu'impose cette conjoncture exceptionnelle. La résilience absolument remarquable de notre pays aux ressources limitées face à toutes ces crises est assurément un motif de fierté et un réconfort moral pour chacun d'entre nous et pour nos paisibles populations.

Dans la même veine, je voudrais saluer le courage et l'esprit citoyen dont le laborieux peuple béninois fait montre face aux difficultés engendrées par ces différentes crises. Je voudrais y voir la preuve de sa maturité et de la confiance qu'il accorde au leadership des autorités qu'il a

librement choisies. C'est tout à son honneur et je voudrais l'encourager vivement à persévérer dans cette voie, puisque le nécessaire se fait pour conjurer cette situation délétère. En témoignent les récentes mesures prises par le gouvernement, ainsi que les quatre-vingts (80) milliards débloqués pour contenir les prix des produits de grande consommation et pour les rendre disponibles. L'engagement des acteurs impliqués et le déploiement des mesures idoines me font garder l'espoir que bientôt, nous aurons dépassé cette funeste situation. Pour moi, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'ensemble, nous y parviendrons.

C'est d'ailleurs le message que je voudrais aussi adresser à nos vaillantes forces de sécurité et de défense, auxquelles je décerne une mention spéciale pour leur bravoure dans la lutte contre les attaques des groupes extrémistes. Sur le terrain, elles donnent raison à Nelson Mandela qui disait si bien que **« le véritable courage, ce n'est pas de ne pas avoir peur, c'est de dominer sa peur »**. Qu'elles sachent, qu'elles ont le soutien de tout le peuple béninois et de ses autorités à divers niveaux. Je tiens une fois encore, à saluer respectueusement la mémoire de toutes les victimes,



militaires comme civiles, de cette barbarie digne d'une époque que l'on croyait à jamais révolue.

**Honorables Députés et chers collègues, chers membres du Gouvernement,**

La session qui s'ouvre ce jour, l'avant-dernière de la Huitième législature, ne sera certainement pas de tout repos. Comme vous avez pu vous en rendre compte en parcourant le projet d'ordre du jour, nous aurons à examiner un nombre impressionnant de dossiers dont des projets et propositions de lois, des pétitions, des questions au gouvernement, des rapports relatifs à des décrets de ratification de conventions de financement, etc.

Je voudrais d'ores et déjà compter sur la disponibilité accoutumée et l'esprit républicain de chacun d'entre nous, afin de finaliser le plus grand nombre de dossiers possible car, il n'échappe certainement à personne que la session budgétaire, qui va clore cette législature, sera exceptionnellement raccourcie, en raison de la tenue avancée des prochaines élections législatives. Du reste, l'organisation que nous avons mise en place et qui aujourd'hui fonctionne au mieux, devrait nous permettre d'y parvenir.

**Chers Collègues,**

## **Mesdames et Messieurs,**

En attendant la modernisation de notre cadre de vie grâce à la volonté personnelle du Chef de l'Etat, le Président Patrice TALON, qui a décidé en toute responsabilité de nous reloger sur l'ancien site de la direction générale de l'ex-gendarmerie nationale, nous avons nous-même chercher à moderniser, que dis-je révolutionner la gestion financière, matérielle, et des ressources humaines de notre Parlement à tel enseigne qu'il serait fastidieux qu'une liste exhaustive des résolutions et décisions que nous avons prises à cet effet. Cependant il me plait de vous faire constater que j'ai fait de la redevabilité, de la transparence et de la bonne gouvernance, les principes cardinaux de mon action. C'est dans le cadre particulier de la redevabilité qu'en ce jour, 14 Avril 2022, j'ai ordonné la mise en service de la Télévision Hémicycle que vous pouvez suivre désormais sur vos téléphones portables. C'est le complément nécessaire et indispensable qu'il fallait à la Radio Hémicycle pour faire connaître au monde entier les débats nourris qui se mènent à l'intérieur de ce temple de la démocratie qu'est l'Hémicycle. Grâce à la Télévision Hémicycle, nos mandants pourront suivre en direct nos séances plénières à l'instar de celle d'aujourd'hui, qu'ils

soient au marché, dans leurs ateliers, aux champs ou ailleurs : c'est une révolution dans la sous-région et le parlement béninois se révèle à lui-même avec émerveillement pour l'avoir fait en comptant sur ses propres forces et sur ses propres ressources !

Mieux que par le passé, je sais pouvoir compter sur vous et que nous travaillerons d'arrache-pied pour des résultats plus éclatants. Loin donc de baisser les bras pour cause de fin de mandat, c'est plutôt le moment d'engager, tels des coureurs de fond, le sprint final. L'académicien français Nicolas Chamfort écrivait d'ailleurs au XVIIIème siècle que : **« jamais on n'a vu marcher ensemble la gloire et le repos »**. Ensemble donc, nous avons décidé de faire de notre législature une référence et pendant qu'on égrène les derniers mois pour tendre vers la fin, j'ai l'intime conviction que notre bilan témoignera en nos lieux et places.

C'est sur cette note d'exhortation et de conviction que je voudrais, déclarer ouverte, ce jour jeudi 14 avril 2022, la première session ordinaire de l'Assemblée nationale pour le compte de l'année 2022.

Plein succès à nos travaux ! Que Dieu bénisse notre cher pays, le Bénin !

Je vous remercie pour votre aimable attention.